



25 300 emplois salariés sur le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire

En 2015, le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire emploie 25 300 salariés, soit 1 300 de plus qu'en 2012. Il représente 4 % de la richesse générée dans les Pays de la Loire pour 2 % de l'emploi salarié. Ces emplois se répartissent à hauteur de 8 100 dans les activités maritimes et 17 200 dans les activités non maritimes. Entre 2012 et 2015, les effectifs progressent dans les activités maritimes et non maritimes, portés respectivement par la construction maritime et la construction aéronautique. Les communes de Saint-Nazaire et de Montoir-de-Bretagne regroupent la moitié des emplois salariés du complexe industrialo-portuaire.

Sonia Besnard, Guillaume Coutard, Insee

Le port de Nantes Saint-Nazaire est l'un des sept grands ports maritimes (GPM) de métropole. Le GPM, établissement public de l'État, gère l'infrastructure portuaire, maritime et terrestre en tant qu'autorité portuaire. Le complexe industrialo-portuaire (CIP) est composé d'entreprises portuaires offrant les services nécessaires au chargement et déchargement des navires et au passage des marchandises ainsi que d'établissements industriels implantés sur le domaine portuaire.

Avec un trafic maritime de 30,7 millions de tonnes (MT) en 2019, le port de Nantes-Saint Nazaire est le 4^e GPM de métropole, derrière Marseille, Le Havre et Dunkerque. Les importations représentent, en volume, 68 % du trafic. Les deux premiers trafics sont le gaz naturel et le pétrole brut, avec respectivement 8,6 MT et 7,8 MT en 2019.

Le terminal de Montoir-de-Bretagne s'est transformé en hub méthanier et la raffinerie de Donges a engagé un important investissement de désulfurisation des carburants produits. L'implantation de nouvelles usines liées aux énergies renouvelables et l'utilisation du port pour la construction des

champs éoliens en mer engagent le GPM de Nantes Saint-Nazaire dans la transition énergétique et écologique.

Le port de Nantes Saint-Nazaire, au cœur d'un complexe industrialo-portuaire de 25 300 emplois salariés

Fin 2015, les 585 établissements du CIP de Nantes Saint-Nazaire emploient 25 340 salariés (figure 1). Cela représente 1 300 salariés supplémentaires par rapport à fin 2012, date de la précédente évaluation (pour en savoir plus). Cette hausse de 5 % de l'emploi salarié des établissements du CIP contribue au dynamisme de l'emploi salarié de Loire-Atlantique (+ 3 % entre fin 2012 et fin 2015).

Les établissements du CIP sont implantés le long de l'estuaire de la Loire, sur une soixantaine de kilomètres, remontant de Saint-Nazaire jusqu'à l'agglomération nantaise. Ils fournissent 2 % de l'emploi salarié de la région. Ces activités liées au port sont encore plus prégnantes sur les zones d'emploi de Saint-Nazaire et de Nantes, où elles représentent respectivement 16 % et 3 % de l'emploi salarié.

1 8 100 emplois dans les activités maritimes, soit 400 emplois de plus sur trois ans

Répartition des effectifs du CIP de Nantes Saint-Nazaire par secteur d'activité au 31/12/2015, évolution par rapport au 31/12/2012

	Emplois au 31/12/2015	Établissements au 31/12/2015	Évolution de l'emploi par rapport au 31/12/2012	
	(en nombre)	(en nombre)	(en %)	(en nombre)
Activités maritimes et portuaires	8 100	216	5,2	400
Gestion du port	1 070	29	-1,2	-10
Organisation des transports	2 490	118	0,6	10
Construction maritime	4 080	47	8,4	320
Transports par voie d'eau	460	22	20,8	80
Activités non maritimes	17 240	369	5,6	900
Industries	11 640	71	4,7	520
dont Construction aéronautique	6 750	5	7,0	440
dont Industrie mécanique et métallurgie	2 140	16	1,0	20
Services aux industries	3 900	214	9,7	340
dont Commerce de gros (interentreprises)	1 820	138	9,7	160
dont Autres services aux entreprises	960	35	7,6	70
Transports terrestres	1 700	84	2,3	40
Ensemble du complexe industrialo-portuaire (CIP)	25 340	585	5,4	1 300

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) 2012 et 2015.

La richesse dégagée (*définitions*) par les établissements du CIP de Nantes Saint-Nazaire est évaluée à 2,7 milliards d'euros, soit 6 % de plus que le montant estimé pour la fin 2012. Ils contribuent ainsi à 4 % de la richesse générée dans la région. À l'échelle locale, l'impact des établissements du CIP est encore plus marqué, puisqu'ils génèrent 30 % de la richesse générée sur la zone d'emploi de Saint-Nazaire et 5 % de celle générée sur la zone d'emploi de Nantes.

8 100 emplois salariés dans les activités maritimes, 5 % de plus en trois ans

Les activités maritimes (*définitions*) et portuaires constituent le cœur de métier du port. Elles comprennent les établissements dont l'activité possède un lien direct avec le port : gestion du port, organisation des transports, construction maritime et transports par voie d'eau. En 2015, ces établissements emploient 8 100 salariés, soit 400 de plus qu'en 2012.

Cette augmentation est portée par la construction maritime qui représente la moitié des emplois des activités maritimes et portuaires et un sixième de l'emploi du complexe industrialo-portuaire. Plus précisément, cette hausse reflète celle de l'emploi des Chantiers de l'Atlantique, alors dénommés STX France, qui reçoivent en décembre 2012 la commande pour la construction du Harmony of the Seas, le plus grand paquebot du monde. Cette construction se déroule de septembre 2013 à mai 2016, période qui correspond ainsi à une augmentation notable des effectifs de la construction maritime (+ 320 salariés entre fin 2012 et fin 2015).

En 2015, la gestion du port occupe 1 070 salariés, soit un effectif stable par rapport à 2012. Les 118 établissements travaillant à l'organisation des transports emploient, quant à eux, 2 490 salariés en 2015. Au sein de cette activité, l'emploi augmente dans la messagerie et le fret express (+ 90 emplois entre 2012 et 2015, soit + 10 %) et diminue légèrement dans l'affrètement et l'organisation des transports (- 20 salariés entre 2012 et 2015, soit - 2 %). La manutention portuaire, avec 410 emplois en 2015, perd 60 emplois salariés, soit 12 % de son effectif de 2012.

Les activités maritimes génèrent le quart de la richesse dégagée par l'ensemble des établissements du CIP. Les plus fortes contributions à cette richesse dégagée émanent de la construction de navires et de la fabrication de matériel de levage et de manutention.

17 240 emplois salariés dans les activités non maritimes, 6 % de plus en trois ans

Les activités non maritimes (*définitions*) regroupent des établissements qui tirent parti des infrastructures portuaires car localisés sur les communes d'implantation du GPM de Nantes Saint-Nazaire. Ces activités mobilisent 17 240 salariés fin 2015, soit 900 de plus qu'en 2012. Elles se répartissent en trois grands secteurs : l'industrie, les services et les transports.

Les établissements de l'industrie au sein du CIP emploient 11 640 salariés dont 58 % dans la construction aéronautique. La hausse des emplois salariés des activités non maritimes est d'ailleurs portée par cette activité dont les établissements d'Airbus sont le fer de lance dans la région. La mise en place d'une navette fluviale sur la Loire transportant de grandes pièces aéronautiques de Nantes à Montoir-de-Bretagne illustre la volonté de valoriser le fleuve comme infrastructure naturelle de transport. Les établissements de la

mécanique et de la métallurgie emploient 2 140 salariés, effectif stable par rapport à 2012. Parmi les autres activités industrielles du CIP, se trouvent le raffinage, au travers notamment de la raffinerie Total implantée à Donges, et l'énergie, avec la centrale thermique à Cordemais qui diminue le charbon et étudie une conversion à la biomasse.

Ces activités industrielles, à forte valeur ajoutée, représentent à elles seules plus de la moitié (59 %) de la richesse dégagée, la plus forte contribution émanant de la construction aéronautique.

Au sein des activités de services, le commerce de gros ou interentreprises rassemble 1 820 salariés, soit 160 emplois de plus qu'en 2012. Cette hausse est à mettre principalement à l'actif du commerce d'équipements industriels liés au développement sur le territoire de l'éolien offshore. Depuis 2014, deux usines d'éoliennes (nacelles et aérogénérateurs) produisent à proximité directe du nouveau quai lourd de Montoir-de-Bretagne. Les services aux entreprises liés au port (logistique, ingénierie, etc.) emploient 2 070 salariés, soit 180 de plus qu'en 2012, la logistique concourant à la moitié de cette augmentation. Enfin, les transports routiers inclus dans le CIP emploient 1 700 salariés, comme en 2012.

Ces activités du tertiaire participent à 12 % de la richesse dégagée par l'ensemble des établissements du complexe industrialo-portuaire ; la plus forte contribution émanant du commerce interentreprises.

Saint-Nazaire, le principal pôle d'implantation

Les communes de Saint-Nazaire et de Montoir-de-Bretagne, avec respectivement 6 470 et 5 390 postes de salariés, constituent les principaux pôles d'implantation des établissements du CIP. En effet, sur ces deux communes se regroupent 47 % des emplois salariés du CIP. Donges, avec ses 1 600 salariés, constitue un autre pôle important dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire.

Les emplois sont moins concentrés dans la zone d'emploi de Nantes, qui regroupe néanmoins plusieurs pôles importants : Bouguenais (3 220 salariés), Nantes (2 510 salariés), Indre (1 330 salariés) et Saint-Herblain (1 200 salariés).

Entre 2012 et 2015, Saint-Nazaire (+ 690), Couëron (+ 240) et Montoir-de-Bretagne (+ 210) gagnent le plus de salariés tandis que Saint-Herblain (- 290) et Donges (- 160) en perdent le plus. ■

Définitions

Le périmètre de cette étude comprend deux types d'activités : les **activités maritimes**, d'une part, sont des activités cœur de métier situées sur les zones d'emploi de Saint-Nazaire et de Nantes ; les **activités non maritimes**, d'autre part correspondent aux industries et aux services dédiés, présents sur les communes d'implantation du port et qui tirent avantage de cette proximité.

La **richesse dégagée** est une estimation du poids de l'activité économique des secteurs et des territoires, permettant de les comparer autrement que sous l'angle des emplois salariés. Elle correspond à la valeur ajoutée de l'entreprise lorsque celle-ci n'a qu'un établissement. Dans le cas contraire, la valeur ajoutée de l'entreprise est répartie entre ses établissements au prorata des masses salariales.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (Morgane Sibué-Chopin).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Anne-Gaël Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Juillet 2020

Pour en savoir plus :

- Coutard G. *et al.*, *24 400 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 18, juin 2015.
- Belkacem C. *et al.*, *L'impact socio-économique du port de Nantes Saint-Nazaire*, Insee Dossier Pays de la Loire, n° 31, novembre 2008.
- Port Nantes Saint-Nazaire, Rapport d'activité 2018.
- IGF, CGEDD, *La transformation du modèle économique des grands ports maritimes*, rapport novembre 2018.